

Fiche d'inscription Concours d'archèterie Viola's 2019

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Mail.....

Téléphone.....

Joindre chèque de 60 euros pour frais de dossier à l'ordre de l'association franco-européenne de l'alto

Envoyer les dossiers d'inscription à :

Jacques Borsarello, concours d'archeterie

112 rue de Turenne

75003 Paris

REGLEMENT CONCOURS D'ARCHETERIE VIOLA'S 2019

LE CONCOURS

Ce concours a pour objectif de récompenser les archets les plus représentatifs de la création contemporaine actuelle.

Le jury recherchera chez les candidats la maturité du style, l'exigence du travail, la qualité technique de jeu et la sonorité.

JURY

Le jury est composé de 3 archetiers et de 3 musiciens de renommée internationale.

Le président détiendra 2 voix en cas de litige. Les décisions du Jury seront irrévocables.

CONDITIONS

Les archets devront être monté d'une hausse en ébène argent ou or.

Les archets devront être signés par leurs auteurs, mais cette signature (marque au fer) devra être couverte.

Aucun signe visible extérieur ne doit nuire à la règle de l'anonymat.

Chaque concurrent ne pourra déposer qu'un seul archet.

PRIX et Sélection des archets

Les jurés archetiers et les jurés musiciens travailleront indépendamment les uns des autres. Les jurés musiciens seront informés des choix des archetiers mais seront libres de sélectionner un vainqueur parmi la totalité des archets présentés. Un archet au qualité de jeu remarquable mais dont la réalisation est imparfaite pourrait donc être distingué. Chaque juge musicien délivrera un « coup de coeur ».

Selon le nombre d'archets présentés, chacun des trois juges archetier procédera à une sélection de 3 à 5 archets. Un système de points et de coefficients sera mis en place pour déduire l'ordre d'arrivée des 3 premiers archets.

En plus des trois prix de musiciens et du Premier, Deuxième, et Troisième prix archetier, le jury se réserve la possibilité d'attribuer un ou plusieurs prix spéciaux.

Par ailleurs, l'Association Franco-Européenne de l'Alto, organisatrice de l'événement, décernera aussi le «Prix Viola's 2019».

En vertu des règles préétablies, les prix sont cumulables. En effet, un archet peut être choisi par un ou plusieurs musiciens et figurer dans le trio de tête des archetiers, et/ou fait l'objet d'un prix spécial...

RECEPTION DES ARCHETS

Les archets devront être envoyés ou apportés avant le 19 mars 2019 à l'adresse suivante :

Atelier Yann Ullern

49 Rue de Rome, 75008 Paris

Concours Viola's 2019.

Tout archet reçu au-delà de cette date sera refusé.
Le cachet de la poste ou transporteur faisant foi.

En cas d'envoi par transporteur l'emballage doit être réutilisable pour le renvoi dans la semaine après la fin du congrès et payé par avance.

A réception, les archets se verront attribués un numéro qui leur restera jusqu'à la fin. Le registre mettant en relation l'auteur et le numéro de son archet sera gardé secret tout le temps du concours et ne sera découvert qu'après la finale pour l'attribution des différents Prix.

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscription se montent à 60 €(soixante) par archetier, payable avant le 19 mars 2019 par virement ou chèque au nom de : Association Franco-Européenne de l'Alto.

Les chèques peuvent être envoyés chez :

Jacques Borsarello
112 rue de Turenne
75003 PARIS

Demander le RIB par mail jacques.borsarello@free.fr

REMISE DES PRIX

La remise des Prix et Accessits aura lieu le vendredi 12 avril 2019 à l'issue du concours

EXPOSITION DES ARCHETS PRIMES

Tous les archets seront exposés au public dès la fin du concours. Les archets primés seront mis en évidence.

RETOUR DES ARCHETS

Le but du concours étant de mettre les archets à disposition des musiciens pour qu'ils soient vus et essayés,

les auteurs s'engagent à laisser les archets jusqu'au dimanche soir après l'exposition publique.

Les archets à renvoyer devront contenir les papiers de retour remplis accompagnés du montant du paiement des frais de renvoi et d'un emballage adéquate pour le retour.

En l'absence de ces pièces, les archets seront stockés pendant un an maximum chez Yann Ullern

49 Rue

de Rome, 75008 Paris

, Concours Viola's 2019, qui pourra ensuite en faire don à une association impliquée dans la pratique instrumentale.

ASSURANCE

Chaque concurrent doit assurer son archet pendant le temps du concours, sachant qu'à réception ils seront stockés dans un endroit sécurisé jusqu'à l'exposition publique dont l'entrée et la sortie seront surveillées.